

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Band: 17 (1937)
Heft: 3

Rubrik: Rapport du conseil d'administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière Assemblée générale, nous avons procédé à la vérification de la Comptabilité de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Les livres avec toutes les pièces comptables pour l'exercice 1936 ont été mis à notre disposi-

tion, et nous avons pu constater la parfaite régularité ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du Bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés par M. P.-F. Fatzer, votre Trésorier.

Les Commissaires aux Comptes,
Ch.-Ed. MULLER,
Rodolphe ISELIN.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du Conseil d'administration sur l'activité de notre Compagnie en 1936.

Les statuts de notre Chambre de Commerce prévoient que les membres de notre Institution se réunissent en Assemblée générale ordinaire pendant le premier semestre de l'année. Vous remarquerez que, cette année, nous avons avancé la date de notre Assemblée générale, ceci dans le but de vous présenter, aussi rapidement que possible, un rapport d'activité, sans attendre que de nombreux mois se soient écoulés depuis les événements dont nous avons à vous entretenir.

Activité du Conseil d'administration

Sous la présidence de M. Gustave Brandt, remplacé à plusieurs reprises par M. Alfred Bollier, vice-président, le Conseil d'administration a continué comme par le passé à se réunir régulièrement une fois par mois, même au cours de l'été, ce qui porte à 12 le nombre de ses réunions en 1936.

Composé de 33 membres au début de l'année écoulée, il s'est augmenté de 4 personnalités à la suite de l'Assemblée générale de 1936 qui ratifia nos propositions de demander à M. Louis de Castella, à M. Auguste Meier, à M. Victor Rey et à M. Louis Wegelin de nous apporter leur collaboration. Il s'est ainsi composé de 37 membres jusqu'au 22 novembre, date à laquelle nous avons eu la douleur de perdre notre collègue, M. Godfroy Sennhauser, ancien Président du Cercle commercial suisse de Paris, qui faisait partie de notre Conseil d'administration depuis 1929 et dont les avis étaient écoutés avec la plus grande attention. Son départ a été vivement regretté par nous tous. Nous tenons également à exprimer ici les vifs regrets que nous avons ressentis du décès de M. Félix Marcel qui, pendant de longues années, avait été commissaire aux comptes de notre Compagnie.

M. Henri Muret, Vice-Président de l'Office d'expansion commerciale, nous a fait l'honneur d'assister à deux de nos réunions, en remplacement de notre collègue, M. le conseiller national Ernest Wetter, Président de l'Office suisse d'expansion commerciale, auquel ses nombreuses occupations en Suisse ne donnent guère la possibilité d'assister à nos séances.

Notre Conseil d'administration a continué à vouer la plus grande attention à un grand nombre de questions se rattachant au but de notre association qui, comme on le verra plus loin, a vu son champ d'activité augmenter au cours de l'année dernière; grâce aux sept Commissions constituées dans son sein, il a pu poursuivre simultanément l'étude de questions souvent très diverses que nous allons brièvement passer en revue en rendant compte du travail effectué par chacune de ces Commissions.

a) *Commission de la main-d'œuvre.* — Sous la présidence de M. Emile Reichenbach, cette Commission a tenu, l'année dernière, cinq réunions. Mais son activité s'est également déployée en dehors de ses séances, entre autres par des interventions auprès des pouvoirs publics en France et en Suisse qui ont abouti aux meilleurs résultats.

Il a été possible d'obtenir en faveur de certains membres de notre Chambre de commerce des permis de travail, alors que leurs cas étaient particulièrement difficiles à résoudre du fait qu'ils n'entraient pas dans le cadre de l'arrangement franco-suisse sur la main-d'œuvre du 25 juillet 1935, ces personnes séjournant en France depuis moins de 5 ans.

A la suite des démarches qui ont été tentées auprès du ministère du Travail et de la Préfecture de police du département de la Seine, notre Association a été autorisée à procéder elle-même au renouvellement des cartes d'identité de ses membres, non seulement lorsqu'il s'agit de cartes de « non salariés », mais également en ce qui concerne les cartes de « travailleurs », et cela sans que de nouvelles formalités doivent être remplies auprès du ministère compétent pour l'obtention d'un nouveau permis de travail.

Pour ce qui est des échanges de stagiaires entre France et Suisse, nous avons continué à nous occuper du placement de stagiaires suisses en France, comme nous l'avions fait l'année précédente dès la conclusion de l'arrangement du 25 juillet 1935 relatif à l'admission des stagiaires en France et en Suisse. Le contingent de 125 stagiaires suisses en France s'est trouvé épuisé dès le mois de septembre de l'année der-

nière, ce qui a prouvé combien ce chiffre de 125 est insuffisant pour donner suite aux très nombreuses demandes de jeunes gens suisses désireux de venir en France perfectionner leurs connaissances commerciales ou industrielles. Ayant appris que d'autre part le contingent de 125 stagiaires français en Suisse était à peine utilisé, les intéressés n'ayant pas été suffisamment renseignés sur les possibilités qui existent pour eux de faire des stages en Suisse, nous avons entrepris une nouvelle action dans ce domaine. Après des interventions auprès du Service Central de la Main-d'Œuvre, au ministère du Travail à Paris et auprès de l'Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail à Berne, nous sommes entrés en contact avec la Commission des Stages au ministère du Commerce et de l'Industrie à Paris et avons surtout trouvé une très active collaboration en Suisse auprès de M. Eugène Weber, qui a provoqué la création de la Commission suisse pour l'échange de stagiaires avec l'étranger qui, depuis quelques mois, déploie une très grande activité pour les échanges de stagiaires entre la Suisse et la France. Ayant été mis par son canal en contact avec un certain nombre d'entreprises suisses susceptibles d'utiliser des jeunes gens français en qualité de stagiaires, nous avons en France provoqué des demandes de stages en Suisse par la publication réitérée d'articles sur cette question dans les principaux journaux intéressés et par des interventions auprès des grandes Ecoles et de leurs associations d'anciens élèves. Nous sommes ainsi parvenus à mettre des jeunes gens français en contact avec des entreprises suisses et il faut s'attendre à ce qu'en 1937, le contingent des stagiaires français en Suisse soit infiniment mieux utilisé qu'il ne l'a été au cours de ces dernières années; cela nous permettra un jour de demander un élargissement de l'Arrangement franco-suisse du 25 juillet 1935.

b) *Commission des Manifestations.* — Présidée par M. Ernest Monvert, cette Commission a tenu cinq réunions. Elle s'est occupée au cours de l'année dernière de l'organisation de trois « diners-conférences ».

Le premier eut lieu le 6 février et fut honoré par la présence de M. Gignoux, Directeur de la *Journée Industrielle* et ancien Sous-Secrétaire d'Etat, qui nous entretint « Des colonies françaises et de leurs rapports économiques avec la Suisse ». Cette conférence a mis à l'ordre du jour la question des échanges commerciaux entre la Suisse et l'Empire colonial français et a ainsi provoqué la création de la Commission des Questions Coloniales, dont nous allons tout à l'heure passer l'activité en revue.

Le deuxième de ces « diners-conférences » suivit notre Assemblée générale du 28 avril et c'est à cette occasion que nous eûmes le privilège d'entendre M. Hans Sulzer, ancien ministre de Suisse à Washington et Président de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie, nous faire part de « Quelques réflexions sur la politique économique de la Suisse », qui accusèrent très nettement l'opposition existant entre les intérêts des milieux agricoles suisses et ceux des industries exportatrices qui constituent la plus grande activité de ce pays.

Enfin, M. Paul Reynaud, député et ancien mi-

nistre, présida, le 24 novembre, le troisième de ces « diners-conférences » à l'issue duquel il fit un brillant exposé de « La dévaluation du franc français et du franc suisse », et nous communiqua ses récentes impressions de voyage aux Etats-Unis, en Italie et en Allemagne.

Ces trois manifestations eurent lieu à l'Hôtel du Pavillon, dont le directeur, M. Wachter, s'efforça de faire face à l'augmentation du nombre des convives qui fut respectivement pour ces trois « diners-conférences », de 157, 199 et 242, ce qui prouve l'intérêt grandissant que nos membres et amis prennent aux conférences que notre Commission des Manifestations s'ingénie à organiser.

c) *Commission de Propagande et de Recrutement.* — M. A. J. Maret préside cette Commission, dont le nombre des réunions a été de cinq. Elle a pris une grande part à l'organisation de la première Section Suisse à la Foire de Paris, qui eut lieu du 16 mai au 2 juin. Cette nouvelle initiative de notre Association a trouvé un accueil particulièrement chaleureux auprès de nos membres qui ont été nombreux à vouloir bénéficier des avantages que nous avons obtenus en leur faveur, du Comité de Direction de la Foire de Paris. C'est ainsi que le nombre des entreprises suisses ou franco-suissees participant à la Foire de Paris, qui variait entre 20 et 30 ces dernières années, s'est élevé à 80 en 1936, à la suite de la création de cette « Section Suisse », qui fut honorée le 16 mai de la visite de M. Georges Bonnet, alors ministre du Commerce, et le 23 mai, de celle de M. Albert Lebrun, Président de la République française, ainsi que de nombreuses autres personnalités qui furent unanimes à reconnaître l'utilité de cette Section.

La Commission de Propagande et de Recrutement a également procédé à l'examen des démissions présentées par certains de nos membres, s'efforçant pas des interventions personnelle de faire revenir les démissionnaires sur leur décision. Elle a suivi de près le travail de recrutement du Secrétariat Général, et le nombre de nos adhérents, qui était de 1.117 au 31 décembre 1935, a passé à 1.135 au 31 décembre de l'année dernière. En fait, nous avons reçu dans notre sein, en 1936, 101 nouveaux membres, mais nous avons dû enregistrer, malheureusement, le décès de 6 de nos membres, procéder à la radiation de 32 membres (leur entreprise étant dissoute ou leur cotisation n'ayant pas été payée) et homologuer enfin 45 démissions, soit au total 83 décès, radiations et démissions contre 101 nouvelles adhésions.

d) *Commission des Publications.* — Ayant à sa tête M. Robert Leppacher, cette Commission a tenu cinq séances, au cours desquelles elle a continué à procéder à l'édition de notre organe, la *Revue Economique Franco-Suisse*, dont les 10 numéros parus en 1936 ont été consacrés à des questions économiques franco-suissees à l'ordre du jour. Nous avons entre autres étudié dans un de ces numéros les conventions internationales pour éviter les cas de doubles impositions fiscales, question particulièrement intéressante en raison de l'accord que cherchent actuellement à conclure les Gouvernements suisse et français. Avec la collaboration de la Compagnie Swissair, nous avons consacré un autre nu-

méro aux relations aériennes entre la France et la Suisse. Au mois d'octobre de l'année dernière, nous avons jugé à propos de faire paraître une étude aussi objective que possible sur la dévaluation en France et en Suisse. Le numéro suivant a mis nos lecteurs au courant de ce que sera la participation de la Suisse à l'Exposition Internationale de Paris en 1937. Enfin, le dernier numéro de l'année s'est occupé de la récente réforme fiscale en France dans ses rapports avec les ressortissants suisses.

Dans ce même domaine, nous rappelons également les nombreux communiqués qui sont adressés chaque année à la presse suisse et française par l'aimable entremise, pour la France, de l'Agence Havas, et pour la Suisse, de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale.

C'est également l'occasion de dire ici nos remerciements à certains journaux français tels que la *Journée Industrielle*, *l'Usine*, *les Echos*, *L'Exportateur Français*, et aux correspondants à Paris des principaux journaux suisses, qui nous apportent une précieuse collaboration pour faire connaître les idées et les événements économiques que nous jugeons dignes de retenir l'attention des lecteurs de ces différents journaux.

e) *Commission des Questions Coloniales.* — Cette Commission, présidée par M. H. F. Weber, n'a été constituée que depuis notre dernière Assemblée générale et elle n'en a pas moins tenu cinq séances du mois de mai au mois de décembre 1936. Après avoir établi son programme d'activité, elle a procédé à une étude des conditions dans lesquelles les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Empire Colonial français pourraient être développés. Elle a pu mettre à profit les connaissances très approfondies dans ce domaine, de deux de ses membres, MM. Louis Bovet et Louis Wegelin. Elle a profité du voyage que fit en Afrique du Nord l'année dernière M. A. J. Maret pour déterminer quelle pourrait être notre action, tout spécialement au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Elle a échangé une abondante correspondance avec les représentants officiels du Gouvernement suisse dans les différentes colonies françaises.

f) *Commission des Questions Douanières.* — Cette Commission, présidée par M. Gustave Gentil, n'a pas tenu moins de sept réunions au cours de l'année dernière. Elle a entrepris de nombreuses interventions pour obtenir de nouveaux contingents, pour instituer un échange de contingents supplémentaires entre France et Suisse; elle a protesté contre certaines augmentations de droits de douane et contre certaines formalités administratives qui lui ont paru constituer de graves entraves pour le commerce franco-suisse. Ses membres ont suivi avec beaucoup d'intérêt la dénonciation par le Gouvernement français, puis la reconduction de la Convention de Commerce franco-suisse du 29 mars 1934, de même que les négociations qui ont lieu entre les deux gouvernements, tant en ce qui concerne les questions douanières que les questions fiscales telles que les pourparlers en vue de la conclusion entre la France et la Suisse d'une convention pour éviter les cas de doubles impositions. Elle a enfin procédé récemment à une enquête des plus discrètes auprès des chefs de file des

principales industries suisses exportant en France afin de connaître quelles sont actuellement les répercussions de la dévaluation monétaire et des nouvelles lois sociales sur les exportations de ces industries en France.

g) *Commission des Statuts et Règlements.* — Après avoir fourni un travail considérable en 1934, pour la révision de nos statuts et en 1935, pour la rédaction d'un règlement intérieur de notre Chambre de Commerce, cette Commission, présidée par M. Jacques de Pury, n'a eu besoin, en 1936, de ne tenir que trois réunions au cours desquelles elle a procédé à l'examen des règlements intérieurs propres aux sections de Lyon et de Marseille. Elle a modifié et complété sur certains points notre Règlement intérieur et a prévu qu'en temps et lieu, il y aurait également nécessité d'apporter certaines modifications de détail aux statuts de notre Compagnie.

Activité du Comité de direction

C'est au Comité de Direction qu'incombe le soin de suivre de près l'activité de notre Secrétariat général, d'homologuer les démissions, radiations et nouvelles adhésions de membres, d'examiner avec notre Trésorier la situation des dépenses et des recettes de notre Association, de régler de nombreuses questions de détail se rapportant à la participation ou à la représentation de notre Chambre de commerce dans des manifestations diverses, etc. Notre Comité de Direction a ainsi tenu 15 séances au cours de l'année dernière, ce qui porte à 62 le chiffre total des réunions tenues en 1936 par notre Conseil d'Administration, ses Commissions et notre Comité de Direction.

Activité du Secrétariat Général

L'activité de notre Secrétariat général a été examinée à l'occasion de chaque séance ordinaire du Comité de direction et du Conseil d'Administration au vu des rapports que nous ont présentés ses titulaires. Il a continué à être l'organe exécutif des décisions prises par les organes dirigeants de notre Chambre de commerce dont nous venons d'énumérer les principaux sujets de délibération; nous évitons donc d'énumérer à nouveau les multiples et diverses questions dont notre Secrétariat général a été amené à s'occuper au cours de l'année écoulée. Cette activité n'a cessé de s'intensifier au fur et à mesure que de nouvelles tâches lui incombent et auxquelles il est parvenu à faire face. Ces deux titulaires ont continué à se partager les divers services du Secrétariat, activement secondés par quatre employés ainsi que par un stagiaire bénévole dont les services ne sauraient être sous-estimés.

Collaborations

Les rapports de notre Compagnie avec la Légation de Suisse à Paris ont continué à être fréquents et empreints de la plus grande cordialité. Notre Président d'honneur, M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse à Paris, veut bien nous réserver le meilleur accueil chaque fois que notre président en charge, ou l'un des membres de notre Conseil d'administration, vient le consulter sur tel ou tel problème économique franco-suisse. De son côté, notre Secrétariat général continue

à se rendre régulièrement chaque lundi matin auprès de M. Henri de Torrenté, Conseiller de la légation, chargé des affaires commerciales, pour s'entretenir avec lui et avec ses différents collaborateurs des diverses questions qui retiennent notre attention et nécessitent éventuellement des démarches officielles auprès des ministères français de la part des représentants du gouvernement suisse à Paris.

Nous nous tenons également en étroite relation avec les Consuls de Suisse dans les principales villes de la province française; de même, l'étude des échanges commerciaux entre la Suisse et les colonies françaises, nous ont amenés à communiquer plus fréquemment que par le passé avec les représentants de notre gouvernement dans les colonies et pays sous protectorat de la France.

Nous cherchons également à utiliser chaque occasion qui nous amène à nous rendre en Suisse pour prendre contact avec nos administrations fédérales à Berne qui veulent bien s'intéresser à toutes les questions que nous nous permettons de leur soumettre.

Quant à notre collaboration avec l'Office suisse d'Expansion commerciale à Zurich et à Lausanne, elle se développe chaque année davantage et il n'y a pas de jour où nous n'échangions des communications relatives aux questions les plus diverses. C'est à l'occasion de l'Assemblée générale de cet Office, à laquelle nous avions délégué notre Vice-Président, M. Alfred Bollier, et notre Secrétaire général, que s'est tenue à Zurich les 29 et 30 juin 1936, l'Assemblée de l'Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger. Nous avons pu procéder à cette occasion avec nos collègues de Bruxelles, Milan et Vienne à un échange de vues particulièrement utile et c'est à l'occasion du banquet qui a clos cette manifestation, que M. Bollier a fait un exposé sur la situation économique en France et les échanges commerciaux franco-suisses.

A Paris, nous avons entretenu des rapports fréquents avec les Administrations françaises, de même qu'avec les différentes Sociétés suisses de Paris.

Notre président et les différents membres de notre Comité de direction, de même que nos secrétaires, ont fait partie à tour de rôle du Jury pour les examens qui clôturent les cours organisés par le Cercle Commercial Suisse de Paris avec lequel nous cherchons également à développer notre collaboration.

Participation à des foires, expositions et Congrès

Nous avons déjà relaté dans quelles conditions nous avons pris l'initiative de créer à la Foire de Paris une « Section Suisse ». Il ne nous a pas été possible en 1936 de nous rendre à la Foire de Nantes qui, une fois de plus, avait réservé une place prépondérante aux industriels et commerçants de notre pays. Par contre, il nous a été possible de déléguer notre secrétaire général à la Journée Suisse, organisée le 18 juin à la Foire de Bordeaux, où un stand officiel suisse avait été organisé pour la première fois.

Nous avons été heureux de mettre les services de notre Secrétariat à la disposition de la Foire suisse d'Echantillons de Bâle qui nous a chargés,

comme les années précédentes, d'organiser sa propagande en France par voie de presse et par l'envoi de prospectus. S'il ne nous a pas été possible de rendre visite à cette manifestation, par contre, notre Secrétaire Administratif a fait acte de présence au Comptoir Suisse de Lausanne, lors d'un voyage occasionné par la Journée des Suisses à l'étranger, à Montreux, les 12 et 13 septembre. C'est à cette occasion que M. Mathez répéta la conférence qu'il avait faite le 23 janvier de la même année au Cercle Commercial Suisse de Paris sur la « Loi sur les étrangers et les cartes d'identité ». Le 17 mai, notre Président accepta de se rendre à Rouen à une manifestation franco-suisse au cours de laquelle il prononça, dans l'Hôtel de Ville, un discours sur les « Relations économiques entre la France et la Suisse ». Signalons également que M. Gustave Gentil, notre vice-président, voulut bien se rendre à Lille le 22 octobre pour assister à la séance inaugurale du Congrès des Conseillers du Commerce Extérieur.

Notre Chambre de commerce et ses différents dirigeants ont surtout pris une part très active à l'organisation de la participation de la Suisse à l'exposition qui aura lieu à Paris cette année. Nous avons activement collaboré avec le Commissariat suisse à cette manifestation, et lorsque le Commissaire général a fait appel à un adjoint et à un secrétaire, nous leur avons loué l'un des bureaux de notre siège social où ils demeureront jusqu'à ce que le Pavillon suisse soit construit et puisse les abriter. Notre président a également accepté de constituer un Comité suisse de réception, d'une trentaine de personnes, dont quelques membres de notre Conseil d'administration font également partie. Notre compagnie s'est ainsi efforcée de faciliter le plus possible la tâche du Commissaire général suisse, joignant ses efforts aux siens pour que la participation de la Suisse à l'Exposition de cette année soit couronnée de succès.

Sections de Lyon et de Marseille

Une des tâches qui nous tient le plus à cœur est de développer et d'améliorer sans cesse les liens qui unissent notre siège central à nos sections de Lyon et Marseille afin de coordonner les efforts de tous nos membres et d'intensifier notre action dans les différentes régions industrielles et commerciales de la France. (C'est dans ce même but — dit en passant — que nous cherchons actuellement à nommer des « membres-correspondants » dans plusieurs villes françaises, où nous comptons déjà des adhérents, toutefois encore trop peu nombreux pour former des sections à l'image de celles que nous possédons à Lyon et Marseille).

Nous tenons à votre disposition les rapports qui ont été lus aux Assemblées générales de nos sections, qui ont eu lieu respectivement à Marseille le 4 février et à Lyon le 9 février; nous publierons du reste ces rapports dans le prochain numéro de la *Revue Economique Franco-Suisse*, en même temps que ceux qui vous sont présentés aujourd'hui.

Vous y trouverez le reflet d'une activité intense et féconde, déployée dans des domaines et des conditions proches de celles de notre siège central, sinon toujours semblables. Aussi est-il

particulièrement nécessaire pour réaliser une parfaite collaboration, de procéder aussi fréquemment que possible à des échanges de vues; c'est ce que nous nous sommes efforcés de réaliser de part et d'autre, nos amis de Lyon et de Marseille en venant à Paris — aussi souvent que leur éloignement le leur permet — et certains de nos collègues de Paris en leur rendant visite chaque fois que nous en voyons la possibilité.

Notre section de Lyon a eu à déplorer, au cours de l'année dernière, le décès de M. Henry Lohrer, qui fut le premier président de cette section et qui continua à lui témoigner un grand intérêt, même au cours des années de maladie qui précédèrent sa mort. Le Comité de cette section, sous la présidence de notre collègue, M. Jacques Muller, a tenu trois séances en 1936, au cours desquelles elle a, entre autres, procédé à la rédaction d'un Règlement intérieur propre à ladite section. Les membres de cette section ont été appelés à se réunir une fois par mois à l'occasion d'un déjeuner suivi en général d'une conférence, à l'instar des manifestations de notre siège central. Si elle n'a pas eu à s'occuper de la Foire de Lyon du mois de mars 1936, à laquelle elle a regretté que la Suisse n'ait pas participé, elle s'est par contre occupée de l'organisation d'un stand suisse à l'Exposition des Sports d'Hiver en septembre dernier. Alors qu'au 1^{er} janvier de l'année dernière, elle comptait 148 membres, son effectif était de 152 au 31 décembre 1936. Son secrétaire particulièrement actif, s'est efforcé de rendre service à nos membres lyonnais dans les domaines les plus divers; il est, entre autre, parvenu à réaliser des échanges de stagiaires entre France et Suisse, secondant ainsi le travail de notre siège central qui, grâce aux rapports qu'il reçoit mensuellement, a pu suivre avec un très vif intérêt l'activité déployée par notre section de Lyon dont nous rappelons que M. Georges Meyer, Consul de Suisse à Lyon est le président d'honneur.

Notre section de Marseille a eu également à regretter le décès de plusieurs de ses membres, parmi lesquels M. Jacques Getaz; la mort de ce dernier qui avait été Consul de Suisse à Marseille pendant la guerre, a été ressentie d'une manière particulièrement douloureuse par la colonie suisse de Marseille. Le Comité de cette section, sous la présidence de M. Louis Bovet, n'a pas tenu moins de 11 réunions en 1936. Un Règlement intérieur propre à cette section a été également adopté et a permis de préciser les compétences des différents organes de notre section marseillaise. Ses adhérents ont été invités à se réunir chaque mois à l'occasion d'un dîner à l'issue duquel le secrétaire de la section a présenté différents travaux particulièrement intéressants sur des questions économiques à l'ordre du jour. Le transit à travers le port de Marseille, à destination ou en provenance de la Suisse, a retenu tout spécialement l'attention de nos amis de Marseille et a fait l'objet de délibérations d'une Commission spéciale et d'un rapport particulièrement intéressant. Il a également été procédé à une enquête sur les échanges commerciaux entre Marseille et la Suisse. Le nombre des adhérents a augmenté durant l'année de 134 à 138. Les bureaux du secrétariat de la section ont été installés dans de nouveaux locaux, ce qui a per-

mis d'améliorer les conditions de travail de son très actif secrétaire. M. Georges Angst, Consul de Suisse à Marseille, a continué, comme par le passé, à prendre un très grand intérêt aux travaux de notre section, dont il est le président d'honneur, ce qui nous amène à constater à Marseille, comme à Lyon, combien nos sections, au cours de ces dernières années, ont augmenté leur vitalité et agrandi leur champ d'action, ce dont nous les félicitons de tout cœur.

Conclusions

Il ne fait aucun doute qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler, notre Chambre de commerce a largement agrandi le champ de son activité. Les différentes initiatives prises par elle ont été encouragées par ses membres, dont le nombre a continué à augmenter. Il y a lieu de ne pas s'arrêter en si bon chemin et de chercher à multiplier les occasions où notre Association peut rendre service à ses adhérents et justifier de plus en plus son utilité.

Cette intensification de notre activité a pu être obtenue jusqu'à ce jour par une meilleure organisation de notre secrétariat, cheville ouvrière de nos différents organes dirigeants. Mais les charges financières augmentent toutefois dans la même proportion, il devient nécessaire de chercher, dès maintenant, comme nous l'a proposé notre trésorier, les moyens par lesquels nous pourrions, d'ici la fin de l'année, être amenés à trouver de nouvelles sources de revenus.

C'est dans ce but que nous vous demandons de prévoir dès aujourd'hui la convocation éventuelle d'une Assemblée extraordinaire qui pourrait avoir lieu à la fin de cette année, pour décider, le cas échéant, d'une augmentation du montant des cotisations. Nous ne recourrions à ces mesures que si ce besoin s'en faisait réellement sentir, mais l'instabilité actuelle de la vie économique, nous oblige à vous mettre dès aujourd'hui en face de cette possibilité.

En attendant, nous allons tenter un nouvel effort pour augmenter le nombre de nos adhérents et nous nous permettons de compter pour cela sur votre collaboration, car il suffirait sans doute que chacun de nos 1.135 membres actuels veuillent bien nous indiquer un seul nom de particulier ou d'entreprise susceptible de faire partie de notre Association pour que nous trouvions ainsi de nouvelles aides qui rendraient inutile une augmentation de nos cotisations.

Nous espérons vivement que cet appel sera entendu par tous nos amis et nous leur exprimons notre gratitude pour l'aide précieuse qu'ils nous apporteront ainsi. Grâce à ces nouvelles collaborations morales et matérielles, notre Association pourra poursuivre et intensifier son activité pour le plus grand avantage de ses sociétaires et (sur le plan plus général) de la bonne entente économique entre la France et la Suisse.

Pour le Conseil d'Administration:

Le Président :
Louis-Gustave BRANDT.